

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Mars 2011

Tenu à la Mairie à 20h30

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, Mesdames et Messieurs, Nathalie HAUTOIS, Annie NESME, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Serge BURNICHON, Jean DAVID, Renaud DROUY, Nathalie VERNUS PROST, Marie-Jo ANGLADA PATRIARCA, Michel AUBRUN, Jocelyne ROLLET.

Excusés : Messieurs Franck CALAS, Ludovic FARINET, Thierry CHABANON

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal
Secrétaire de séance élue : Mme Annie NESME.

Le compte-rendu du conseil du 24 Février dernier est lu par Monsieur le Maire, approuvé et validé par l'ensemble des conseillers présents.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Animation bibliothèque 2011 : convention + demande de subvention

Mr le Maire nous fait part de la prochaine animation de la bibliothèque prévue courant novembre sur le chocolat avec la participation de Mme MORENO qui lira des contes de sa propre création. Le coût de cette manifestation s'élève à 420 euros.

Délégation est donnée à l'unanimité à Mr le Maire pour signer la convention et demander la subvention du Conseil Général estimée à 50 %. Une participation de la commune de Peyzieux sera versée à hauteur de 50% du solde restant à payer.

L'opération première page a amené beaucoup de monde et de tous petits et abouti à l'inscription de 20 personnes.

II/ Participation aux frais de bornage pour des limites communales

Monsieur le Maire expose que les propriétaires de la parcelle B 1528 veulent construire un garage en limite de propriété mais ne connaissent pas les limites entre leur terrain et celui de la commune. Afin de définir les bornes légales avec la commune, les propriétaires souhaitent faire réaliser un bornage avec une prise en charge de 50 % de la dépense dont l'estimation s'élève à 500 € HT. Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la réalisation de ce bornage et la prise en charge à 50 % de ces frais par la commune.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour autoriser Monsieur le Maire à faire réaliser ce bornage et à prendre en charge 50 % de la dépense.

III/ Modification du tableau des emplois communaux

Il est examiné la possibilité d'embaucher une personne sur 4 mois et 26 heures par semaine, de Juin à Septembre. Après consultation de Pôle emploi, il sera décidé si l'embauche peut se faire en contrat aidé ou pas. Le sujet sera revu lors du conseil municipal du mois prochain.

IV/ Orientations Budgétaires 2011

La commission finances a travaillé sur les orientations budgétaires 2011. Monsieur le Maire les présente à l'assemblée mais précise que celles-ci pourraient évoluer en fonction des dotations qui seront allouées à la commune (non connues à ce jour). L'assemblée approuve ces orientations qui seront votées définitivement en avril prochain.

V/ Délibération projets écoles

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération en date du 26 novembre 2009 approuvant les nouveaux statuts du SIVOS de Mogneneins – Peyzieux sur Saône et fixant à 50 % le financement des travaux d'investissements.

D'autre part, il présente :

* le projet d'aménagement d'une 2^{ème} salle de classe dans les bâtiments existant situés sur la commune de Peyzieux sur Saône pour une ouverture à la rentrée scolaire 2011-2012. Le coût global de cette mise en conformité est estimé à 10 940 € 59 TTC dont 1 421 € 28 TTC en section de fonctionnement et 9 519 € 31 TTC en investissement. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur la réalisation et le financement de ce projet d'aménagement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord pour la mise en conformité des locaux situés sur la commune de Peyzieux sur Saône pour l'ouverture d'une seconde classe à la rentrée scolaire 2011-2012 et accepte de prendre en charge 50 % la quote part inscrite en section d'investissement dont le financement sera réalisé par un autofinancement. La dépense de la section de fonctionnement sera intégrée dans la participation annuelle versée mensuellement au SIVOS.

* le projet de construction du groupement scolaire sur la commune de Mogneneins comprenant 1 salle à usage pédagogique, 1 salle des maîtres et 1 salle de restaurant avec office de réchauffage dont l'estimation globale (travaux + honoraires après déduction des aides) restant à la charge des 2 communes serait d'environ 400 000 €. Un emprunt de 300 000 € environ sera contracté par le SIVOS et la commune de Mogneneins autofinancerait 100 000 € pour ce projet. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur la réalisation et le financement de ce projet de construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord pour la construction de ce groupement scolaire sur la commune de Mogneneins et accepte de prendre en charge 50 % la quote part restant à la charge des 2 communes dont le financement sera réalisé par un autofinancement de 100 000 € et le solde par remboursement d'une partie des annuités d'emprunt au SIVOS.

Les crédits nécessaires seront réajustés au budget communal, compte 204158 et Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document pour la réalisation de ces projets.

VI/ Rapport des commissions

PLU : Une réunion a eu lieu avec les agriculteurs pour travailler sur l'élaboration du diagnostic agricole réalisé par le cabinet d'études REALITES. Une réunion de présentation du diagnostic général est programmée le 18 avril 2011 avec les personnes publiques associées.

Développement durable : le 02 Avril 2011, nettoyage de la commune le matin puis spectacle de marionnettes joué par des enfants et des adultes bénévoles de la commune et accompagnés par la compagnie Syma. Un goûter bio sera servi à l'issue de ce spectacle.

Une réunion est prochainement prévue pour la charte de l'environnement 2012.

Ecoles et sport : La commission va prochainement faire le point sur le city parc et préparer son inauguration. Elle va également travailler sur l'animation avec les écoles pour la boule lyonnaise comme stipulé dans la convention signée dernièrement avec l'Amicale des Boules.

Patrimoine, communication, animation : l'animation à la bibliothèque « 1^{ère} page » a été un réel succès : 10 parents ont été accueillis avec des tous petits pour la remise du livre et pour le conte proposé par les bénévoles de la bibliothèque.

A l'issue de cette manifestation 20 nouvelles personnes se sont inscrites à la bibliothèque.

La commission « nom des rues » a terminé son travail et les noms seront validés lors d'un prochain conseil municipal. Une campagne d'information sera menée auprès des habitants.

Voirie : la commission travaille sur les prochains travaux et la préparation des appels d'offres.

X/ Questions diverses

Suite à la réforme des collectivités territoriales, il est envisagé d'inviter un intervenant afin d'expliquer en détail au conseil les différents points de cette réforme.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur **Le Maire**, lève la séance à 23h00.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 21 Avril 2011 à 20h30 à la Mairie

Le Maire,
Jean-Pierre CHAMPION

